



droit de vacances non respectés pour ma fille

Par **marie44**, le **26/10/2011** à **11:54**

Bonjour,

je souhaiterais savoir quoi faire car mon ex ne donne pas de nouvelles à sa fille âgé de 5 ans depuis 3 mois et est même pas venu la chercher pour les vacances, je suis allé déposer une main courante mais j'ai peur que cela n'aboutisse à rien.

ai-je le droit de le réassigner en vue de voir augmenter la PA sachant qu'il ne s'en préoccupe plus du tout.

bien entendu il n'y a aucun moyen de le joindre puisque sa nouvelle onjointe refuse de nous communiquer son tél personnel et que chq fois elle nous répon qu il n'est pas joignable.

Que faire pour ma fille ? Puis je demander qu'il soit déchu de ses droits ?

Merci d'avance de vos réponses

Par **Claralea**, le **26/10/2011** à **20:12**

Bonsoir, le DVH est un droit et non un devoir, vous ne pouvez donc pas obliger le père à voir sa fille, même si c'est regrettable pour elle qui ne doit pas comprendre pourquoi son père ne veut pas la voir.

Oui, vous pouvez saisir le jaf afin demander une reevaluation de la PA vu qu'il ne la prend jamais et que cela vous fait plus de frais

Et non, vous ne pouvez pas de faire dechoir de ses droits parentaux, il paie la PA, il n'est pas violent avec elle...